

# POINT COM

Bulletin municipal de Bonnétable • Janvier 2019

BONNETABLE





06



08



11



15



16



18

**03 Editorial**

Le mot du Maire

**04 La page du Sénateur**

Préserver le pouvoir d'achat

**05 La page du Conseiller Départemental**

Bonnétable-Briosne

**06 Conseil Municipal "Jeunes"**

Une nouvelle équipe !

**07 Conseil Municipal "Jeunes"**

Le Conseil Municipal "Jeunes" en action

**08 Commémoration**

1918-2018 : Commémoration du centenaire de l'armistice

**10 Vie de la commune**

Nouvel ouvrage dans le jardin public

**11 Vie de la commune**

Place d'Armes : le renouveau d'un quartier !

**12 Vie de la commune**

Travaux dans la ville !

**14 Vie des écoles**

Ecoles publiques

**15 Vie des écoles**

Ecole du Sacré Cœur

**16 Vie de la commune**

La 3<sup>ème</sup> année consécutive pour le forum des associations

**17 Jumelage**

Bonnétable - Twistingen

**18 En bref...**

Conseil santé / Dons / Sittellia / La TNT change de fréquences

**20 Calendrier**

Les prochains évènements  
Mariages / Naissances

**Crédits photos :** Frédéric Barré, François Bellanger, Alain Godet, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Jean-Claude Ledru, Thierry Lemonnier, Marie-Laure Pléver, Philippe Royer, Jean Pierre Vogel.

**Contributrices (teurs) :** Frédéric Barré (directeur de la publication), Geneviève Bellanger, Catherine Bouttier, Alain Godet, Maxence Jardin, Amélie Lecas, Thierry Lemonnier, Marie-Laure Pléver, Philippe Royer, Jean Pierre Vogel.

**Création graphique et impression :**  
Imprimerie CRES à Bonnétable  
02 43 29 31 57



# LE MOT DU MAIRE



*Je reçois sur rendez-vous, à la Mairie, et me déplace aussi à domicile pour les personnes à mobilité réduite.*

*Nous maintenons nos ambitions en prévoyant un programme d'actions pour 2019, toujours en autofinancement...*



**Chères Bonnetabliennes,  
chers Bonnetabliens,**

L'année 2018 qui vient de s'écouler aura été exceptionnelle, autant par le programme de travaux menés que par les imprévus qui ont frappé notre commune.

C'est tout d'abord notre réseau d'assainissement qui a dû être mis à niveau pour respecter les normes environnementales. Cette réalisation était nécessaire pour avoir une gestion appropriée de nos eaux usées et mettre fin aux pollutions du Tripoulin. Tout un chacun a pu constater l'ampleur du programme, constitué de 2,5 km de canalisations posées dans les rues et d'un bassin tampon de 500 m<sup>3</sup> à l'entrée du jardin public. Ce chantier effectué, le réseau d'assainissement de Bonnetable est conforme et respectueux de l'environnement.

Début novembre, la place d'Armes a été rendue à ses usagers après avoir été rénovée et agrandie. C'est la touche finale d'un projet de rénovation de ce quartier, l'embellissant et le redynamisant. La communauté de communes Maine Saosnois a mené les travaux de restauration des anciennes halles pour les transformer en école de musique et de danse (EMD). En parallèle, la municipalité a acquis l'ancienne Poste et l'ancien "Corvette's Café" afin de repenser l'ensemble de cet espace et pour répondre aux exigences de l'utilisation actuelle. A l'issue, 22 places de stationnement supplémentaires ont donc été créées et les accès à l'EMD

et à l'école primaire Catherine Paysan sécurisés.

2018 c'est aussi :

- plus de 180 000 euros investis pour l'entretien et la rénovation des rues et routes de la commune,
- la baisse des taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti,
- la restauration de la passerelle enjambant le Tripoulin,
- la mise en service du système de caméras de vidéoprotection
- et de nombreuses tâches effectuées par nos services techniques pour améliorer le quotidien de tous.

Mais au-delà de tous ces travaux, cette année écoulée aura été marquée par les inondations des 9 et 11 juin 2018. Nous avons subi deux intempéries successives jamais vécues sur la commune. Au total, 203mm de pluie sont tombés sur Bonnetable, représentant plus de 8 millions de m<sup>3</sup> d'eau, provoquant d'innombrables inondations de maisons, de glissements de terrains. Ces événements exceptionnels resteront longtemps dans nos mémoires, tout comme la solidarité qui s'en est suivie. Aujourd'hui encore, la ville en porte les stigmates, malgré les nombreuses réparations déjà effectuées. Il faudra encore de nombreux mois pour que les conséquences de cette catastrophe naturelle disparaissent.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos sapeurs-pompiers qui ont œuvré plusieurs jours consécutivement pour répondre aux 250 appels reçus, mais aussi l'ensemble des agents municipaux

qui, dès le samedi 9 juin, ont accueilli les sinistrés en mairie et ont été présents sur le terrain pour nettoyer la ville et dégager les différentes voies.

Depuis quelques semaines, et ce en partenariat avec le syndicat d'eau du bassin de l'Orne Saosnoise, une étude est menée sur l'ensemble du territoire communal pour étudier les phénomènes de ruissellement et proposer d'éventuels aménagements qui pourraient limiter les conséquences de telles intempéries.

Même si les travaux induits par ces inondations ont des conséquences sur les finances de la commune, nous maintenons nos ambitions en prévoyant un programme d'actions pour 2019, toujours en autofinancement :

- la rénovation énergétique d'un bâtiment de l'école primaire Catherine Paysan,
- l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux dans le jardin public,
- le re-numérotage et la géolocalisation de plusieurs centaines de foyers sur la commune afin de faciliter la distribution du courrier, l'intervention des services secours et le futur déploiement de la fibre,
- sans oublier le soutien financier et matériel aux associations.

Je vous souhaite une excellente année 2019, qu'elle puisse vous apporter santé, bonheur et réussite.

**Frédéric Barré**  
Maire de BONNETABLE

# PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT

LA PAGE DU SÉNATEUR, JEAN PIERRE VOGEL



J'avais eu l'occasion en juin dernier de revenir très longuement sur la décision du Président de la République de supprimer la taxe d'habitation et d'engager une refonte de la fiscalité locale.

Si nous ne connaissons pas encore tous les contours de la réforme de la fiscalité locale qui fera l'objet d'un débat au parlement au premier semestre 2019, la réforme de la suppression progressive de la taxe d'habitation est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec un dégrèvement progressif au titre de la résidence principale de 30% en 2018, puis 65% en 2019.

**Dans le cadre de la discussion de la loi de finances qui a eu lieu au sénat, en novembre et décembre derniers, nous avons modifié plusieurs dispositions du projet de loi du gouvernement et adopté des mesures en faveur du pouvoir d'achat des familles, des retraités, des propriétaires et des habitants des zones rurales.**

## Redonner du pouvoir d'achat aux familles

- Suppression de la sous-indexation des prestations familiales  
→ c'est 260 millions d'euros rendus aux familles
- Augmentation du plafond du quotient familial  
→ c'est 550 millions d'euros rendus aux familles

## Préserver le pouvoir d'achat des retraités

- Revalorisation des retraites au niveau de l'inflation  
→ c'est 2.8 milliards d'euros rendus aux retraités en 2019

## Préserver le pouvoir d'achat des Français qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur voiture

- Suppression de la hausse de la TICPE à compter de 2019 sur l'essence comme sur le diesel. L'an passé, les sénateurs avaient refusé de voter la hausse de 46 milliards d'euros de la fiscalité verte sur le quinquennat.  
→ c'est 2.8 milliards d'euros non prélevés sur les Français en 2019, et 42.3 milliards d'euros cumulé d'ici 2022.

Le rythme de l'augmentation des taxes vertes doit pouvoir être ajusté année après année et ne peut pas être déconnecté de la possibilité pour les Français d'y substituer des alternatives.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes au lendemain de la prise de parole du Président de la République, après plusieurs semaines d'un mouvement de colère sans précédent des Françaises et des Français.

Ces Français qui ont le sentiment que le Président de la République ne les

comprend pas. Pour eux, la vie est difficile : ils ne savent pas comment payer leur loyer et ils finissent leur fin de mois avec quelques centaines d'euros voir moins encore. Si tant de Français soutiennent le mouvement des Gilets jaunes c'est qu'ils sentent que malgré tous leurs efforts, ils n'y arrivent plus ! Ils sont inquiets pour leur avenir et ceux de leurs enfants. Pire, ils ressentent une profonde injustice. Ces Français, ce sont ceux des territoires des périphéries et des territoires ruraux qui ont le sentiment d'être abandonnés et ignorés. Ces territoires où les services publics disparaissent (école, bureau de poste...), ces territoires où les commerces disparaissent, ces territoires où il est difficile de se soigner, ces territoires de la fracture numérique.

*Si tant de Français soutiennent le mouvement des Gilets jaunes c'est qu'ils sentent que malgré tous leurs efforts, ils n'y arrivent plus !*

Notre pays traverse une crise sociale, économique, sociétale et politique. Notre intérêt à tous c'est que nous sortions de cette crise. Le sénat depuis un an avait alerté sur des décisions prises dans la précipitation et sans concertation (baisse des APL, fin des emplois aidés, limitation de vitesse à 80Km/h, fermetures de classes dans les communes rurales...). Nous sentions sur les territoires ce profond désespoir. Le sénat qui est le représentant institutionnel des collectivités territoriales a toute sa place dans la nécessaire reprise de ce dialogue avec les Français. Les sénateurs y sont prêts.

# BONNÉTABLE-BRIOSNE

## AMÉNAGEMENT TEMPORAIRE DU CARREFOUR

LA PAGE DU CONSEILLER DÉPARTEMENTAL, THIERRY LEMONNIER

Le carrefour au croisement des deux routes départementales (RD 301 et RD 83), à Bonnétable, suscite de nombreuses inquiétudes depuis plusieurs années. Le nombre de victimes d'accidents corporels à cette intersection interpelle le Conseil départemental sur la nécessité d'un aménagement temporaire du lieu, en attendant la construction du rond-point.



On se souvient que, alors Conseiller général du canton, Jean Pierre Vogel avait entamé des discussions avec les riverains concernés, afin que le Département possède la maîtrise foncière et construise un giratoire. Face au refus de l'un d'entre eux, il est nécessaire de procéder à une expropriation par voie judiciaire.

Cette procédure est longue et exige une déclaration d'utilité publique (DUP)

qui a été lancée par le Département cette année 2018. Elle passe par une enquête d'utilité publique, puis un jugement du juge des expropriations et peut réclamer encore 30 mois au total.

Les élus, maires et conseillers départementaux, soucieux d'apporter une solution visible et de préserver la sécurité publique, ont interpellé les services du Département qui proposent un aménagement temporaire sur la RD 83 de ce carrefour dangereux.

Une analyse préliminaire a déjà eu lieu. Elle conduit à proposer une solution provisoire aux maires des deux communes concernées, Bonnétable et Briosne-lès-Sable, avec une phase de test. Le projet prévoit un marquage au sol ainsi que des séparateurs (référéncés K16 et J11 pour les techniciens), de manière à ne conserver qu'une seule voie possible sur chaque côté de la RD 83, à son intersection avec la RD 301. Laurent

Bothereau et Frédéric Barré ayant donné leur accord sur le démarrage de cette opération de sécurité, un plan du dispositif préconisé leur a été adressé, afin qu'ils visualisent l'aménagement et y apportent leur avis.

La remarque d'un aménagement supplémentaire s'est fait jour à cette occasion. Elle concerne la nécessité, prise en compte, de rendre continue la ligne de la RD 301 qui ne l'est pas à cet endroit du carrefour. De cette façon, elle supprimera les dépassements et donc les risques de collision avec un véhicule qui s'engagerait à droite depuis la RD 83.

Il s'agit globalement d'une opération au budget peu important, mais dont la réalisation prendra quelques mois. Elle ne satisfera pas les nombreux plaignants, mais elle a pour ambition de limiter les accidents dus à la mauvaise visibilité, dont les 2 roues sont également les malheureuses victimes.



Illustration du test



Configuration à l'issue du test

# CONSEIL MUNICIPAL "JEUNES"

UNE NOUVELLE ÉQUIPE !



Les mardi 2 octobre et jeudi 4 octobre, les classes de CM1 et CM2 de l'école primaire Catherine Paysan et l'école privée du Sacré Cœur avaient pour mission d'élire leurs nouveaux représentants. Après une visite de la mairie et quelques échanges



autour de son fonctionnement et des symboles de la république, chaque élève a pu s'exprimer en votant. Le samedi 6 octobre, l'équipe "sortante" a accueilli les nouveaux élus du CMI pour procéder à la passation des écharpes



tricolores et échanger sur le rôle de Conseiller municipal "Jeunes". L'occasion pour le maire "des grands" de remercier et surtout de féliciter l'équipe 2016-2018 pour leur engagement tout au long de leur mandat.



Passation des écharpes tricolores



Le nouveau conseil vote pour désigner son nouveau maire



Frédéric Barré avec Sasha Boulay, Maire du CMI sortant (à gauche) et Hinata Poirier-Chauvelier, nouveau Maire du CMI (à droite)



Le nouveau CMJ, élu pour un an, est composé de Mathis Ballu, Kailie Brossard, Maryse Buisson, Jade Cordier, Abigaël Coryn, Mathys Durand, Gabriel Escande, Camille Fefeu, Lucas Gypteau, Anais Lefebvre, Nina Lesueur, Brice Liberge, Sixtine Mautin, Romane Moitte, Georgio Notreami, Hinata Poirier-Chauvelier, Arthur Schraauwers-Lecas, Julia Struga, Alicia Suavin et Léa Vergne.

# CONSEIL MUNICIPAL "JEUNES" EN ACTION

## MOBILISATION POUR LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DE BONNÉTABLE



Dans la lignée de l'année dernière, nos jeunes élus se sont à nouveau mobilisés pour la distribution alimentaire de Bonnétable.

« Nous avons rencontré l'agent du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour comprendre ce qu'est la distribution alimentaire et son fonctionnement. A Bonnétable, un partenariat a été mis en place avec la Banque Alimentaire de la Sarthe. En fonction de critères financiers, une aide alimentaire peut être apportée. Elle concerne les foyers qui, une fois leurs charges fixes payées (loyer, électricité, eau, assurance...), ont moins de 5 euros par jour et par personne pour vivre.

Cette aide doit permettre d'éviter un endettement. Les bénéficiaires donnent une participation financière pour le colis. »

*Merci à la population  
pour votre mobilisation.  
Les denrées récoltées cette  
année pour Bonnétable  
représentent 770 kg !*

Une matinée a été ensuite consacrée à la récolte de cucurbitacées au jardin potager de Bonnétable. Ainsi, lors de la distribution de novembre,

les bénéficiaires de la distribution alimentaire ont pu trouver dans leurs colis ces excellents légumes à cuisiner sous diverses formes.

Enfin, le CMI a participé à la Journée Nationale de la Banque Alimentaire pour collecter des denrées non périssables. Le vendredi 30 novembre, des caddies ont été installés à l'école Catherine Paysan et à l'école privée du Sacré Cœur. Le samedi 2 décembre, des équipes se sont relayées de 9h00 à 19h00 au Super U de Bonnétable. Après avoir dépassé leurs craintes et leur timidité, nos élus ont su aller vers les personnes pour les informer sur cette action solidaire.

## NOËL A BONNETABLE



L'ancienne équipe du Conseil municipal "Jeunes" avait travaillé sur le thème « Noël à Bonnétable ». La mise en place de la boîte aux lettres du Père Noël dans la commune leur tenait à cœur, et c'est tout naturellement que les nouveaux conseillers ont pris le relais.

Ils ont réalisé la boîte aux lettres du Père Noël et ont également organisé son inauguration en même temps que le lancement des illuminations sur la commune.

Pour cette première, ce sont plusieurs dizaines de familles qui se sont

réunies, le vendredi 7 décembre, place de la Sirène. Cet événement a été l'occasion de partager un moment convivial autour d'un chocolat chaud et des biscuits réalisés par les jeunes... avec la présence du Père Noël !

**Le Conseil Municipal Jeunes vous donne d'ores et déjà**

**RENDEZ-VOUS L'ANNEE PROCHAINE**

**à l'occasion du début de la période des fêtes (avec d'autres surprises...).**

# 1918-2018

## COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Comme partout en France, Bonnétable a honoré la mémoire de ses soldats "morts pour la France" au cours de la Première Guerre mondiale. Cent ans après l'armistice de 1918, signé à Rethondes à 11 heures, la ville et ses habitants ont voulu marquer l'événement de façon intergénérationnelle.

C'est le Père Jean-Christophe, curé de la paroisse, qui, en juillet dernier, nous a d'abord livré les instructions de l'État, selon lesquelles toutes les cloches devraient sonner le 11 novembre 2018 à 11 heures précises, partout en France. Dès cet instant, il était clair que nous devions former rapidement une commission mixte spéciale, afin de préparer le centenaire de la fin du premier conflit mondial. L'idée consistait donc à organiser ensemble une commémoration différente, simple mais structurée et enrichie, sans qu'elle empiète toutefois sur les autres manifestations de cette journée : automnales de peinture durant tout le week-end à Mélusine, et traditionnel cyclocross dans le jardin public face au château.

Tout le monde a mis la main à l'ouvrage de ce devoir de mémoire. Bernard Gaignard a relevé les 148 noms et prénoms figurant sur les monuments d'Aulaines et de Bonnétable, afin qu'ils puissent être lus, selon les années de fatale survenance, par des enfants. Les adjointes en charge du Conseil municipal Jeunes ont été associées



à la démarche dès que l'élection du nouveau CMJ a été effective. Serge Morin a eu l'idée de demander aux habitants de Bonnétable de pavoiser



leur habitation d'un drapeau ou de fanions "bleu, blanc, rouge". Une fois actée, la mairie en a communiqué le principe à la population, via son site internet, ses panneaux lumineux et a demandé à la presse de faire paraître une annonce en ce sens.

Serge Saillant a réalisé une maquette d'affiche pour marquer l'événement et elle a ensuite été bâtie puis imprimée chez Cres, à qui nous avons aussi demandé des flyers pour une distribution dans les écoles. Une exposition itinérante, mise à disposition gratuitement par le Conseil départemental, a pu être proposée aux écoles primaires du public et du privé. Réalisée sous forme de bande dessinée par le célèbre auteur Jacques Tardi, elle retrace le conflit armé, année après année.



Marie-Thérèse Gouyer et Gaëlle Étienne avaient rejoint la commission en tant que représentantes du presbytère. Gaëlle Étienne a proposé, aux directeurs des écoles, 3 chants qui pouvaient être interprétés avec les élèves et les chorales, après la messe, sur le parvis de l'église. Il restait à étudier le dispositif de sécurité avec William Charrière, afin de libérer la place du Souvenir pour la commémoration proprement dite.

L'essai des sonos mobiles du samedi après-midi, par un temps clair et clément, ne laissait pas entrevoir le climat dantesque du lendemain. Car c'est bien par un temps épouvantable que les membres du comité des fêtes de Bonnétable, aidés de nos agents techniques, ont monté les barnums

destinés au vin d'honneur de la fin de matinée.

Si la température restait douce pour un mois de novembre, c'est également sous la pluie que nos jeunes ont animé la cérémonie du monument aux morts d'Aulaines. Mais comme toujours, du silence et de la dignité dans les rangs, chacun conscient de la gravité de cet hommage, en présence des pompiers de Bonnétable et avec le concours habituel de l'Harmonie de Beaufay.

Après la lecture des "morts pour la France", nous nous sommes rendus, comme habituellement, au cimetière de Bonnétable pour un dépôt de gerbe aux monuments de 1870 et de 1914-1918. Beaucoup de monde a suivi. Même climat, parapluies sortis; mais même silence et même recueillement collectif devant chaque obélisque. Les "petits" apprennent vite et respectent les indications qui leur sont données. Amélie, Geneviève, Marie et David ont parfaitement rempli leur mission de cadres !

La cérémonie religieuse ne pouvant avoir lieu à Aulaines par manque de place, la messe solennelle a débuté à 10h00 dans l'église Saint-Sulpice de Bonnétable. Accueil par le Père Jean-Christophe, chaleur diffuse, beaucoup de chants, en chœur ou à deux voix : Élisabeth et Gaëlle connaissent leurs choristes, l'organiste son instrument et le résultat est saisissant pour nous, public. La pluie, qui n'a pas cessé quand les cloches sonnent à toute volée, marquant symboliquement pour tout un peuple la signature de l'armistice, oblige à une première improvisation : les chants prévus initialement avec les élèves du Sacré-Cœur, sur le parvis, réintègrent l'église et les marches de son autel. On sort chercher ceux qui attendaient dehors, l'édifice est plein, les parents tendus, les photographes aux aguets. L'heure est à la paix grâce aux voix.



Ensuite, c'est le retour à la réalité. Celle des Poilus diront certains : la mitraille en moins, bien sûr... L'Harmonie de Beaufay n'étant plus disponible à ce stade, pas de défilé traditionnel et tout se passe Place du Souvenir. Mise en place des pompiers, des porte-drapeaux, des élus, du sonneur, tous stoïques malgré la pluie qui semble redoubler à cet instant. Discours du maire, avec un micro capricieux. Seconde improvisation : lectures des "morts pour la France" de Bonnétable par des enfants réfugiés sous les barnums avec leur sono mobile. La pluie ne cesse pas mais qu'importe : dépôt des gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise *a capella* et salut aux porte-drapeaux. Comme beaucoup de municipalités, Bonnétable a souhaité ce devoir de mémoire par toute une population, en lien avec les plus jeunes : ce fameux lien intergénérationnel. Nous nous félicitons de ce que ce message soit passé auprès de tous. Car toutes les sphères sollicitées (habitants, artisans-commerçants, associations, écoles, autorités, élus), présentes ou non, ont marqué l'événement à la hauteur de ce qui était voulu, de ce que les descendants des "morts pour la France" étaient en droit d'attendre. La municipalité remercie vivement l'ensemble de celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la dignité de cet hommage.



# NOUVEL OUVRAGE DANS LE JARDIN PUBLIC

## BASSIN DE RÉTENTION

Le schéma directeur d'assainissement avait permis d'établir un bilan précis sur l'état et le fonctionnement du réseau d'assainissement, ainsi qu'un plan de remise aux normes respectueuses de l'environnement. Des travaux étaient donc nécessaires pour une gestion conforme de nos eaux usées.

**P**our limiter la collecte d'eau pluviale et de drainage, les risques d'inondations, les remontées d'eaux usées, la première tranche des travaux a consisté à la mise en séparatif des réseaux. C'est-à-dire que deux réseaux ont été créés : l'un pour les eaux usées, l'autre pour les eaux pluviales. Ces réseaux ont été redimensionnés de façon à pouvoir absorber un flux plus important qu'auparavant, et donc de pouvoir supporter un développement de la ville. C'est ainsi que les réseaux de la rue de Luysne, rue Saint-Étienne, rue Foch, avenue du maréchal Leclerc et avenue de la Forêt ont été refaits, de même que le réseau pluvial de la rue du Docteur Monnier.

L'écoulement des fluides dans les réseaux se faisant gravitairement, l'ensemble des eaux usées du sud de la ville arrivent donc au point le plus bas de Bonnetable, à savoir le jardin public. Des pompes de relevage assurent alors le renvoi de ces eaux usées vers la station d'épuration, afin de les traiter puis de les rejeter dans le milieu naturel. Jusqu'à présent, à chaque pluie, les pompes ne pouvant absorber le flux trop important d'eau arrivant, une surverse des eaux usées dans le milieu naturel se faisait automatiquement. C'est pourquoi la commune a été condamnée pour des faits de pollutions du Tripoulin datant de 2005.

En réponse à cette problématique, et suivant les préconisations de schéma directeur d'assainissement, nous avons doublé la capacité des pompes de relevage et construit un bassin enterré de rétention d'eau usée, à l'entrée du jardin public. D'une contenance de 500 m<sup>3</sup>, il limite les surverses dans le milieu naturel. Pourtant, lors de fortes pluies, elles sont inévitables. C'est pourquoi les eaux usées sont filtrées à l'entrée de celui-ci, puis diluées dans les 500 m<sup>3</sup>

d'eau que contient le bassin, avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Pour ce faire, le bassin est équipé d'un dégrilleur automatique qui récolte tous les déchets supérieurs à 20 mm (en comparaison, celui qui se trouve à l'entrée de la station d'épuration est muni d'une grille de 40mm).

Bien entendu, la construction de ce bassin et les systèmes de filtration ont été validés par les services de protection de l'environnement. De la même manière, les éventuelles futures surverses dans le milieu naturel respectent les normes environnementales.

Pour respecter l'entourage du jardin public et du fait de la proximité du château de Bonnetable, ce bassin a été entièrement enterré. N'est apparent qu'un bâtiment technique de 20 m<sup>2</sup>, bardé de bois et intégré au paysage. Il contient les systèmes de filtration et de désodorisation. L'emplacement, la forme et l'habillage de ce bâtiment a été approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France.



# PLACE D'ARMES

## LE RENOUVEAU D'UN QUARTIER !

Site d'une halle du début du XIXe siècle, la place d'Armes a longtemps été un lieu d'échanges où de nombreux commerces l'entouraient. N'ayant plus d'intérêt commercial, les halles ont été transformées en salle communale, afin de sauvegarder ce bâtiment remarquable, tout en étant utilisé par les Bonnétabliens. La construction de la salle Mélusine, plus adaptée aux besoins modernes, avait mis sommeil cet édifice vieillissant et ne répondant plus aux normes de sécurité. Pourtant, Bonnétable ne pouvait se passer de ses halles, qui font partie de son patrimoine local où chacun y a des souvenirs.

Le projet d'École de Musique et de Danse (EMD), lancé par Maine 301 puis finalisé par la communauté de commune Maine Saosnois a permis de sauvegarder ce patrimoine, tout en permettant à chacun de reprendre possession des lieux. La place d'Armes se devait donc d'accueillir le flux de personnes et de véhicules correspondant aux activités de l'EMD, à l'école primaire Catherine Paysan et aux professionnels périphériques.

Par anticipation, la commune a acquis le bâtiment et le terrain de l'ancienne Poste, ainsi que le bâtiment du Corvette's Café (cet ancien bar était très vétuste et n'était plus aux normes pour accueillir un nouveau commerce).

Ces nouveaux terrains nous ont permis de repenser la place d'Armes pour augmenter le nombre de places de stationnement et sécuriser les zones piétonnes.

Celle-ci s'est donc agrandie et propose maintenant 49 places de stationnement, soit 22 places supplémentaires, dont 2 emplacements PMR (Personne à Mobilité Réduite) et un nouveau sens de circulation pour fluidifier le trafic. Conformément aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, des espaces verts ont été aménagés autour du parking et devant les halles.

Pour la sécurité des piétons, et notamment des enfants, les abords des écoles sont désormais des zones

exclusivement piétonnes en pavés de grès, tout comme l'ensemble des trottoirs autour de la place. En plus de bien délimiter les cheminements piétons, ces pavés permettent de conserver tout le charme et l'authenticité de la place d'Armes, qui est maintenant plus accueillante et redynamisera tout le quartier.



# TRAVAUX DANS LA VILLE !

La ville de Bonnétable s'est lancée dans le lourd programme de rénovation de son assainissement collectif. A partir des différents chantiers de voirie qui ont jalonné la commune en 2018, chacun a pu constater l'indispensable mise en réseaux séparatifs des eaux usées et des eaux pluviales. Ceci n'a pas empêché la commune de faire face à l'entretien d'autres parties des rues, quand les interventions n'ont pas été dictées par l'urgence due, cette fois, aux conséquences des inondations.

A noter que Madame la Sous-préfète, Marie-Pervenche Plaza, est venue à Bonnétable en novembre, afin de se rendre compte sur place des travaux réalisés. Sa visite sur le terrain fait suite à la volonté des politiques (secrétaire d'Etat, préfet, sénateur, député et conseillers départementaux) qui s'étaient déplacés en juin, constatant l'ampleur des dégâts ayant conduit à la reconnaissance de notre ville en état de catastrophes naturelles.

Pour 2019, la municipalité prévoit toujours plus de travaux dont nous

vous ferons le retour en images dans le prochain bulletin. Ils concernent par exemple la rénovation énergétique de l'école primaire, la mise aux normes de nos bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, une nouvelle aire de jeux pour les enfants, l'entretien et de grosses réparations de la salle Mélusine, du gymnase et de la maison des associations, l'entretien et la réparation de la voirie et des chemins de randonnée.



*La route de La Ferté-Bernard avait été marquée...*



*...Madame la Sous-préfète a pu constater les réparations*



*Nous sommes rue Casimir Lefaucheux...*



*...après son indispensable réfection*



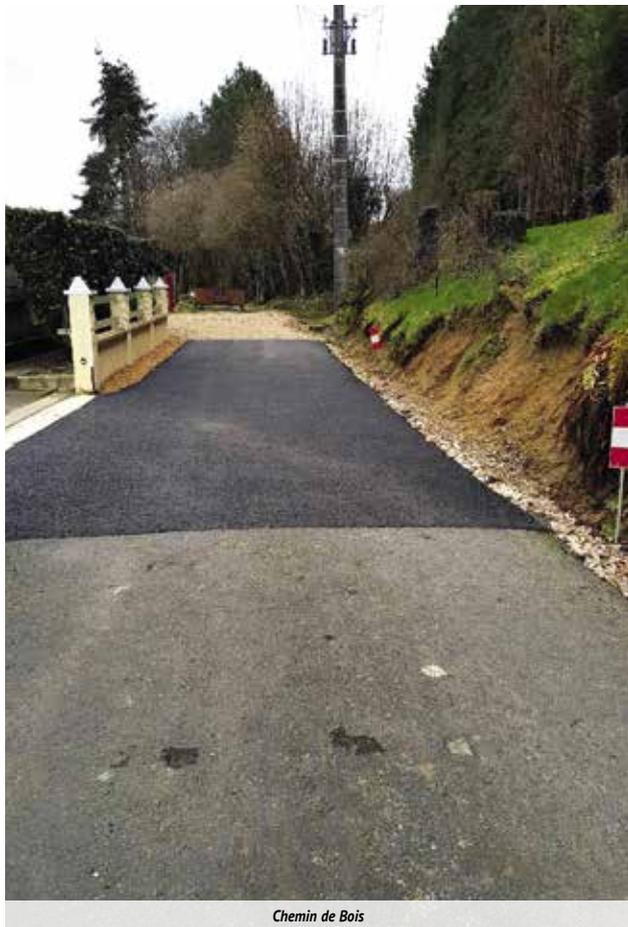
*Opération de nettoyage des réseaux...*



*...de débernage et curage des fossés*



*Élagage annuel cet automne*



*Chemin de Bois*

# ÉCOLES PUBLIQUES

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE PUBLIQUE CATHERINE PAYSAN ?

Le vendredi 21 septembre, les élèves de trois classes de moyenne et grande sections sont allés visiter le zoo de la Flèche.

Depuis l'année dernière, le projet de l'école maternelle est de voyager sur les continents à travers l'étude des différents paysages rencontrés et de la faune animale présente à ces endroits.



Cette année, les élèves des classes maternelles ont le plaisir de recevoir, chaque vendredi, Madame Hélène Guesdon, professeur de musique, à l'école de musique et de danse de la Communauté de communes Maine Saosnois, pour découvrir les instruments et les chants traditionnels du monde.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du travail sur les continents de l'année en cours.

Nous nous envolerons vers l'Inde et la Mongolie pour le plus grand plaisir des enfants.

Un spectacle sera présenté aux familles en mai 2019.

Nous remercions la Communauté de communes Maine Saosnois qui finance les interventions de Mme Guesdon.

Comme depuis plusieurs années, les élèves des classes de CE2, CE2-CM1 et ULIS école ont pédalé dans la cour en octobre et novembre.

En effet, lors de 6 séances, ils ont effectué des parcours pour apprendre à mieux maîtriser le vélo : freiner, slalomer, lâcher une main du guidon.

Parallèlement, en classe, ils apprennent du vocabulaire lié au vélo et travaillent sur la sécurité à vélo (panneaux de signalisation, réglementation...).

Ces différents moments sont très appréciés des enfants qui poursuivront cet apprentissage lors d'une seconde période aux beaux jours.



Mme Gwladys Duchêne



Mme Perle Grosset Harny

Notre école accueille deux volontaires en service civique jusqu'en juin 2019. Elles profiteront de cette période pour approfondir leur connaissance du système scolaire et construire leur projet d'avenir. Bienvenue à elles deux.

# ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

UNE RENTRÉE PLEINE DE NOUVEAUTÉS !

Le lundi 3 septembre, 92 élèves ont effectué leur rentrée à l'école du Sacré-Coeur. Les enfants sont répartis dans quatre classes, une nouvelle classe ayant été ouverte. Trois nouvelles enseignantes ont rejoint l'équipe : Madame Hervieu, enseignante en PS/MS et Madame Sabare, enseignante en GS/CE1. Madame Cartier encadre les élèves de CP et CE2. Maxence Jardin a la charge des élèves de CM. Madame Ménard assure la décharge de direction tous les jeudis.

## Notre projet "Je(ux), tu, nous"

Le projet s'articule cette année autour des pronoms "Je(ux), tu, nous". Ce n'est pas de la conjugaison ! Ce parcours prend pour point de départ l'élève, comme enfant qui se construit dans un monde, avec ses intérêts et ses besoins, mais également dans ses relations avec ses camarades. Le jeu est étroitement lié à ce projet. Des temps forts marqueront cette année scolaire : travail autour des émotions, semaine des métiers, activités inter-classes, coopération, ...

Les élèves du CP au CM2 partiront trois jours en Anjou pour pratiquer diverses activités sportives.

## Une matinée sur les émotions

Dans le cadre des APC (activité pédagogique complémentaire) du mercredi matin, les élèves du Sacré-Coeur ont prolongé le travail sur les émotions durant une matinée. Les enseignants ont proposé quatre ateliers : les émotions à travers le théâtre, à travers la musique, à travers les émojis et à travers le débat philosophique.

## La semaine des métiers

Du 19 au 23 novembre a eu lieu la semaine des métiers à l'école du Sacré-Coeur. Tout au long de cette semaine,



les élèves ont découvert différents métiers dans le cadre du travail autour du pronom "Je". Les enfants de PS/MS se sont rendus au garage Citroën et à la boulangerie Montagne. Les GS/CE1 ont découvert le mardi les métiers du marché. Mardi après-midi, les élèves de la GS au CM2 se sont rendus au centre de secours de Bonnetable pour découvrir l'univers des pompiers. Ils ont même pu s'expérimenter au maniement des lances à incendie. Les élèves de CE2/CM ont rencontré Steve Roch, restaurateur, et Jean-Luc Delforge,

artificier, qui ont présenté leur activité et répondu aux nombreuses questions des élèves. La semaine s'est clôturée par un forum des métiers : 8 parents d'élèves (surveillant pénitentiaire, aide-soignante, informaticien, pédicure-podologue, ...) sont venus présenter leur métiers à des petits groupes d'élèves. Une belle semaine qui a permis de se tourner vers l'avenir !

## Les inscriptions sont ouvertes !

En ce début d'année 2019, les inscriptions sont ouvertes. Vous pouvez dès maintenant contacter Monsieur Jardin au 02 43 29 31 01 ou par mail à l'adresse [ec.bonnetable.sacrecoeur@ddec72.org](mailto:ec.bonnetable.sacrecoeur@ddec72.org). Vous pourrez ainsi convenir d'un rendez-vous qui vous permettra d'échanger avec le chef d'établissement et de découvrir l'école. Notre soirée "Portes Ouvertes" aura lieu le vendredi 8 mars à partir de 17h30. N'hésitez pas à venir nous rendre visite par curiosité, pour des informations ou pour une inscription.



# FORUM DES ASSOCIATIONS

LA 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS !

La rentrée des classes de septembre constitue le moment propice pour inviter les associations sportives et culturelles de notre commune.



Le Forum des associations, mis en place pour la troisième année de suite, devient alors un lieu d'échanges entre les intervenants des différentes sections et le public, de plus en plus nombreux, qui attend ce rendez-vous.

C'est une opportunité pour les associations de se faire connaître en présentant leur activité. Dans une période de crise due en partie au renouvellement des générations, c'est également un moyen pour elles de capter de nouveaux contacts ou des bénévoles en recherche eux aussi d'une activité.

Marie-Laure Pléver, adjointe en charge du monde associatif pour la ville de Bonnetable se réjouit d'entendre à chaque assemblée générale d'associations la mise en avant du forum. C'est, pour la plupart des clubs, l'occasion d'obtenir de nouveaux licenciés, petits ou grands !

Cette année, ce fut un carton plein, avec presque 40 associations ayant répondu favorablement à l'invitation. Preuve qu'avec le temps, cet événement qui

n'existait pas auparavant est devenu une belle vitrine. Le forum, c'est aussi l'occasion pour les élus d'échanger avec les "déjà" pratiquants, les curieux et les responsables d'associations dans un environnement qui les regroupe toutes.

La municipalité rappelle que depuis qu'elle est élue, elle conserve le même niveau de subventions aux associations, sans augmenter pour autant les impôts et malgré les contraintes budgétaires et les baisses de dotations de l'État. Ici, comme au Département, la conscience que les associations sont un élément moteur de la commune prédomine.

D'ailleurs, les subventions ne sont parfois pas suffisantes. C'est pourquoi il convient de féliciter les sections qui se mobilisent afin d'effectuer des manifestations extra-sportives telles que des lotos, des soirées dansantes, des spectacles...Elles créent une dynamique sur notre commune et on ne peut que s'en réjouir.

Cette année, l'organisation avait rédigé un questionnaire pour les familles, à savoir, les activités pratiquées, les souhaits ... A l'unanimité, les participants apprécient la diversité des activités sur le territoire et la qualité des enseignements. Des souhaits ont également été identifiés, comme par exemple une section "basket", un projet de skate-park et pour les plus rêveurs, une piscine...

Comme l'annonce en avait été indiquée au forum, la demande du renouvellement du label de la ville active et sportive a été réalisée au mois d'octobre. Signe de distinction par rapport aux autres communes, mais surtout la valorisation des acteurs du monde associatif de Bonnetable.

# BONNÉTABLE - TWISTRINGEN

« Je ne peux pas reprendre les affaires officielles dans toute leur ampleur », a souligné Martin Schlake (54 ans), le maire qui est malade depuis février, vendredi matin à la mairie. Un retour n'est pas donc pas envisageable. Lors d'une session spéciale du 20 décembre, il sera procédé au vote sur la demande conjointe des groupes politiques du Conseil, visant à ce que les citoyens engagent une procédure de continuité. En mai au plus tard, les habitants de Twistringén pourraient alors élire un nouveau maire. La solution transitoire, avec Horst Wiesch qui a été rappelé depuis mai 2018, ne peut pas être prolongée indéfiniment et la situation actuelle n'est plus tenable, selon la déclaration commune de la mairie.

De son côté, Martin Schlake a la ferme volonté de retourner dans la vie active. Même si son état de santé ne cesse de s'améliorer et qu'il revient effectivement, selon les membres du Conseil, rien ne garantit que Martin Schlake pourrait reprendre ses fonctions *"avec l'engagement nécessaire et dans toute la mesure du possible"*. Après neuf mois de maladie, Martin Schlake a dit qu'il voulait parler et

a expliqué sa situation. *"Je dois tenir compte du fait que mon état de santé ne me permet pas de travailler à nouveau à pleine capacité."* Il a pris la décision, avec sa famille, de quitter le Bureau.

Que va-t-il se passer maintenant ? Horst Wiesch, son remplaçant par intérim, explique : *"Le conseil municipal doit fixer la date des nouvelles élections après la session spéciale du 20 décembre."* Ce sera probablement en janvier.

Il lui est personnellement très important que les choses soient claires pour les concitoyens. Et conscient de sa responsabilité, il ne s'arrêtera pas maintenant, mais continuera sa représentation jusqu'aux nouvelles élections municipales.

Le président du Conseil, M. Meyer, a déclaré que le Conseil était *"infiniment reconnaissant"* à Horst Wiesch pour son engagement en tant que maire par intérim. Le successeur de Martin Schlake pourrait être élu en mai 2019. Nous pensons au dimanche des élections européennes (26 mai). Toutefois, cette question doit encore faire l'objet d'un examen juridique.

Voici quelques nouvelles de notre ami Martin Schlake, maire allemand de Twistringén, extraites du journal local et de son site internet, *"Kreiszeitung.de"* du vendredi 30 novembre 2018.



A l'occasion de cette nouvelle année, l'équipe municipale de Bonnéttable souhaite tous ses vœux d'un complet rétablissement à Martin Schlake, avec qui elle a noué des liens d'une profonde amitié.

## CONSEIL SANTÉ

Le G.E.M.S, désormais dénommé C.R.C.D.C. (Centre Régional de Coordination des Cancers des Pays de la Loire) rappelle que :

### Le cancer du sein



Est le cancer le plus fréquent chez la femme. En 2017, en Sarthe, 226 cancers du sein ont été décelés grâce au dépistage, alors que la grande majorité d'entre eux ne donnait lieu à aucun symptôme.

### Le cancer du côlon



Est le 3<sup>ème</sup> cancer en terme de fréquence. En Sarthe pour la campagne de dépistage 2016-2017, suite aux coloscopies réalisées en raison d'un test de dépistage positif : 1243 polypes ont été retirés et 21 0 cancers traités dont 70 % ont un bon pronostic.

Dans tous les cas, les traitements sont d'autant plus efficaces que le cancer - ou toutes lésions pré-cancéreuses - sont diagnostiqués tôt, c'est-à-dire avant toutes manifestations ressenties ou constatées.

De ce fait, pour tous les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, un dépistage systématique tous les 2 ans s'avère être une précaution impérative et irremplaçable :

- Mammographie pour les femmes.
- Test de recherche de sang dans les selles pour les hommes et les femmes, test qui est plus simple à réaliser (1 seul prélèvement) et plus performant.

**Non, le cancer,  
cela n'arrive pas qu'aux autres !**



**Dr Moutarde et Dr Honoré**  
Médecins coordinateurs -  
Antenne de La Sarthe

17 Rue Edgar Brandt  
72000 LE MANS Tel: 02.43.50.77.77

## DONS



Les inondations exceptionnelles des 9 et 11 juin 2018 ont déclenché un élan de solidarité pour venir en aide aux foyers les plus touchés. Cette solidarité s'est manifestée de différentes façons : de l'entraide entre voisins, entre amis, des dons de vêtements, de mobilier ou bien encore des actions pour récolter des fonds.

Nous remercions les communes de Moncé-en-Belin et Mamers, ainsi que la communauté de communes Maine Saosnois de nous avoir mis à disposition du personnel afin de nous aider à gérer l'urgence dans les jours qui ont suivi.



Nous avons été très touchés par la mobilisation de la ville de Twistringén et de ses habitants, par celles de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de la Sarthe, de l'Écurie Le Mans, mais aussi de nombreux particuliers qui ont reversé 8 591 euros de dons au CCAS (Centre Communale d'Action Sociale).

C'est ainsi qu'une cinquantaine de foyers, qui avaient déposé une demande d'aide, ont pu être accompagnés suivant une grille d'évaluation des dégâts liés à l'habitat. Nous remercions l'ensemble des généreux donateurs ainsi que toutes celles et ceux qui ont œuvré pour assister les personnes qui ont le plus perdu, et pour le soutien moral que ces marques de solidarité ont apportées.

- **Cagnotte « Sinistrés Secteur Bonnétable » : 7 dossiers retenus sur 10, soit une somme de 3 907,62 €.**
- **Dons au CCAS : 55 dossiers dont 10 non retenus pour une somme de 8 591 €.**
- **Soit un total de 45 dossiers et une somme totale de 12 498,62 €.**

## SITTELLIA

Créée en 1998 par Jean Pierre Vogel qui la préside encore, "l'Association d'Animations Sociales Intercommunales à Bonnétable" s'est formée autour de l'ancienne Communauté de communes Maine 301.

Initialement prévue pour parvenir à la création d'un Centre Social Rural, elle a pour objet la réalisation d'actions sociales, culturelles, sportives, au profit des habitants des territoires des communes de Beaufay, Bonnétable, Briosne-lès-Sables, Courcemont, Courcival, Jauzé, Nogent-le-Bernard, Rouperroux-le-Coquet, Saint-Georges-du-Rosay et Terrehault.





Mise en sommeil à l'occasion de la fusion des Communauté de communes Maine 301, du Saosnois et du Pays Marollais en 2017, elle n'en demeure pas moins active pour ce qui concerne le centre aquatique Sittellia, de Montfort-le-Gesnois.

Jean Pierre Vogel rappelle que le partenariat noué avec la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois bénéficie à l'ensemble des habitants de l'ancienne Maine 301. Pour profiter d'un tarif préférentiel, consenti aux résidents du Parc des Sittelles, pensez à vous munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile afin de montrer votre appartenance à notre territoire !



## LA TNT CHANGE DE FRÉQUENCES !

L'Agence Nationale des Fréquences informe les habitants que des changements de réception de la TNT

auront lieu dans la nuit du 28 au 29 janvier 2019. Ils ne concernent que les abonnés des antennes hertziennes (autrement dit "les râteaux"). Par différence, les personnes qui visionnent la télévision par le biais d'une box ADSL ou de la fibre, via un opérateur, n'entrent pas dans ce champ.

Les téléspectateurs devront donc procéder à une recherche des chaînes, manuellement, à partir de la télécommande du téléviseur. Cette manipulation est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).




**LE 29 JANVIER 2019**

**LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !**



**TOUS À VOS POSTES!**

POUR CONTINUER  
À RECEVOIR LA TNT

Quelles conséquences pour les téléspectateurs ?  
Comment s'y préparer ?

**PRÉVENEZ VOS CONCITOYENS !**

# LES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

## JANVIER

- 04 JANVIER : **Voeux de Monsieur Le Maire**
- 07 JANVIER : **Bal - Générations Mouvement Aînés Ruraux**
- 10 JANVIER : **Assemblée Générale - Générations Mouvement Club Bonnétable**
- 12 JANVIER : **Repas dansant - Sapeurs Pompiers**
- 14 JANVIER : **Voeux de Mr GRELIER**
- 19 JANVIER : **Assemblée Générale - Ecurie Le Mans**
- 19 JANVIER : **Théâtre - Les Tréteaux de Malestable**
- 24 JANVIER : **Assemblée Générale - Générations Mouvement Aînés Ruraux**
- 26 JANVIER : **Repas - UNC/AFN**

## FÉVRIER

- 02 FÉVRIER : **Repas dansant - Asso. Cyclisme**
- 04 FÉVRIER : **Bal - Générations Mouvement Club Bonnétable**
- 08, 09 ET 10 FÉVRIER : **Belote - Comité des Fêtes**
- 24 FÉVRIER : **Loto - Asso. Tennis de Table**

## MARS

- 4 MARS : **Bal Générations Mouvement Aînés Ruraux**
- 26 MARS : **Repas - Générations Mouvement de Nogent Le Bernard**
- 31 MARS : **Théâtre Les Tréteaux de Malestable**

## AVRIL

- 1<sup>ER</sup> AVRIL : **Bal - Générations Mouvement Club Bonnétable**

## MAI

- 06 MAI : **Bal - Générations Mouvement Aînés Ruraux**

## JUIN

- 03 JUIN : **Bal - Générations Mouvement Club Bonnétable**
- 08 JUIN : **Repas dansant - Asso. Football**

## ILS SE SONT UNIS DANS NOTRE MAIRIE !

LE 24 DÉCEMBRE 2018

Julien TEISSIER/Ingrid ROSSIGNOL

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR !

## NOUS AVONS LE PLAISIR D'ACCUEILLIR...

- Alice, Juliette MILLEVILLE

NÉE LE 23 SEPTEMBRE 2018 À LE MANS

- Timéo LE ROUX

NÉ LE 30 SEPTEMBRE 2018 À LE MANS

- Tiago RIGOULAY

NÉ LE 24 OCTOBRE 2018 À LE MANS

- Alyssia JAGOU

NÉE LE 24 SEPTEMBRE 2018 À LE MANS

- Ilan LEVOYER

NÉ LE 05 OCTOBRE 2018 À LE MANS

- Appoline SALMON MAULION

NÉE LE 02 NOVEMBRE 2018 À LE MANS

- Maëlya BRULÉ MORICE

NÉE LE 28 NOVEMBRE 2018 À LE MANS

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE SUR TERRE !



**BONNETABLE POINT COM**

Mairie de Bonnétable

Rue Maréchal Leclerc - 72110 Bonnétable

Tél. : 02 43 29 30 20 - Fax : 02 43 29 16 09 - Email : [mairie@bonnetable.fr](mailto:mairie@bonnetable.fr)

[www.bonnetable.fr](http://www.bonnetable.fr)

